

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception : 05/09/18	Dossier complet le : 05/09/18	N° d'enregistrement : F01118P0208
---------------------------------	----------------------------------	--------------------------------------

1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION D'UN BATIMENT COMMERCIAL
à Bonneuil sur Marne 94380

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom _____

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale _____ SOFIBUS PATRIMOINE

Nom, prénom et qualité de la personne _____ Monsieur Costes Jean Marc directeur général
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET _____ 6 9 | 2 | 0 4 | 4 | 3 | 8 | 1 | 0 0 0 4 | 8 _____ Forme juridique S.A.

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
N°39 travaux et constructions a)travaux et constructions qui créent une surface de plancher comprise entre 10 000 et 40 000m ² N°41a) aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	Surface terrain d'assiette : 35 373 m ² Surface plancher du projet : 11 296 m ² Rubriques IOTA : Rubrique 2.1.5.0 rejet d'eaux pluviales : Supérieure à 1 ha, mais inférieure à 20 ha projet : 35 373 m ² soumis à DECLARATION

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

le projet se situe dans un Parc d'activités au sein d'un secteur urbanisé L'opération concerne :

la reconversion d'un terrain imperméabilisé à 90%, occupé par un bâtiment de 5 190 m² vacant depuis fin 2015 et son aire de stationnement.
La démolition du bâtiment existant

La construction et l'aménagement d'un magasin depot comprenant:

- Zone magasin de vente à simple RDC et locaux sociaux
- Mezzanine locaux sociaux dans le même volume niveau + 4.20 m
- Local réception et réserves à RDC
- Zone centre matériaux contiguë au magasin
- Cour logistique
- Stationnement extérieur de 220 places dont 121 non imperméabilisées et espaces paysagers
- Gestion et infiltration des eaux pluviales issues des zones imperméabilisées par des techniques alternatives sur site

Le projet ne relève pas d'un régime ICPE

4.2 Objectifs du projet

La reconversion d'une parcelle imperméabilisée à 90%, en friche depuis fin 2015

La construction et l'aménagement d'un magasin de commerce de vente d'articles de bricolage

Bâtiment énergétiquement plus efficace que la réglementation (20% de gain)

économique en consommation d'énergie primaire (gain de 66% par rapport à la norme)

La réalisation de places de parkings perméables, représentant 55% du parc de stationnement du projet

L'augmentation notable d'espaces verts sur la parcelle

La surface des espaces verts sur le site existant est aujourd'hui de 3 640 m² soit 10,2% de la surface foncière.

Après réalisation du projet, la surface des espaces verts représentera 8 348 m², soit 23,5% de la surface foncière.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

- L'ensemble du projet sera géré dans le cadre du management environnemental existant sur le Parc des Petits Carreaux certifié ISO 14001 et enregistré EMAS il se devra de respecter les procédures du système de management environnementale (bonnes pratiques, évaluation périodique, procédures d'urgences, gestions des déchets, gestion des consommations (eau, électricité)).

- Le projet de construction prévoit notamment :

- la gestion des EP sur la parcelle

- la mise en place de panneaux solaires

- la mise en place d'un ballon eau chaude solaire - la mise en place d'une VRV

- **Travaux de déconstructions**

Ils concernent le bâtiment existant, les enrobés et voiries existantes sur l'emprise du projet avec évacuation des matériaux vers les filières appropriées.

- **Travaux de Terrassements généraux**,

constitution des plate-formes bâtiments, voirie et espaces verts compris bassins. Mise en place des réseaux divers

- **Travaux de construction** bâtiment projet constitué de :

Structure en charpente béton

Couverture réalisée en bac acier galvanisé, isolant incombustible et revêtement d'étanchéité.

Façades composées de panneaux en béton à âme isolante en soubassement et bardage métallique double peau en partie courante

Réalisation du système d'extinction automatique à eau de type sprinkler (compris cuve et locaux techniques)

- **Travaux intérieurs de second œuvre** (cloisonnement, menuiserie, appareillage, fluides...)

- **Travaux des voiries projet espaces verts et clôtures :**

Réalisation des voiries en enrobé, réalisation des dalles à joints larges des zones de stationnement, apport terre végétale, engazonnement et plantations

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit que le magasin de dépôt-vente de matériel de bricolage soit pourvu de toiture d'une centrale photovoltaïque dont la production sera complètement auto-consommée et correspondra à la consommation prévisionnelle de 30% des besoins électriques de l'éclairage du magasin-dépôt.

En outre, il est prévu la mise en place de dispositifs permettant le tri sélectif et la revalorisation des déchets

(compacteur à carton, presse à balles pour plastiques, bennes...)

Situé proche de transports en commun, le projet est agencé de façon à permettre une gestion simplifiée des flux, en effet :

La composition prévue en plan privilégie la différenciation des différents cheminements (piétons, vélos, logistique)

Les flux clientèle et livraisons seront totalement séparés. Les premiers se feront depuis la RD 19, alors que les véhicules de livraisons accéderont par l'arrière du bâtiment, depuis les voies de circulation du parc d'activités.

La cour de réception située à l'arrière du magasin permet la livraison des matériaux sans gêner la circulation de la clientèle particulière.

L'entrée et la sortie des livraisons seront également clairement distincts.

L'accès piétons et 2 roues se fera depuis la RD 19 par des entrées/sorties séparées des accès VL

Le stationnement, il est prévu la réalisation de :

- 220 places dont 121 places perméables réalisées en dalles à joints larges

- la matérialisation des cheminements piétons, 2 roues et VL avec limiteurs de vitesse

- La mise en places de stationnements et abris vélos

- pré-équipement de 22 places dédiées à l'alimentation des véhicules électriques et 2 bornes de recharges seront mises en place.

Les espaces paysagers, il est prévu la réalisation de ::

- Espaces verts végétalisés et plantés d'arbres et de haies favorisant la biodiversité

- De noues larges de filtration et infiltration des eaux de pluie La végétalisation de ces bassins permettra en plus de l'aspect esthétique de conserver et augmenter la capacité d'infiltration du sol. Elle favorisera le développement d'une flore et faune qui contribue à la filtration naturelle des eaux de pluie.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire valant démolir et AEC

Declaration IOTA rubrique 2.1.5.0 rejet d'eaux pluviales

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**Grandeurs caractéristiques****Valeur(s)**

Surface terrain d'assiette : 35 373 m²

Surface plancher du projet : 11 296 m² dont ;

surface plancher bureaux et locaux sociaux ; 394 m²

surface plancher commerce ; 10 405 m²

surface plancher entrepôt ; 497 m²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 2°29'22" E

Lat. 48°46'4" N

Parc d'Activité des Petits Carreaux
avenue de Boissy
BONNEUIL-SUR-MARNE (94 389)

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___"

Lat. ___° ___' ___" ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___"

Lat. ___° ___' ___" ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone d'intérêt écologique les zones les plus proches ZNIEFF 2 sont distantes de plus de 1,6 km au SE du projet. Il s'agit du BOIS NOTRE-DAME, GROSBOIS ET DE LA GRANGE à boissy st léger
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'APB le plus proche se situe à 5 km au N-E du projet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet n'est pas situé en zone humide
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune cavité souterraine n'est recensée dans la commune. Elle est toutefois soumise à un PPRN La commune est exposée aux retrait-gonflements des sols argileux: elle est soumise à un PPRN "Retrait-gonflements des sols argileux" le projet est en zone aleas faibles La commune est exposée à un territoire à risque d'inondation (TRI)Le projet se situe hors zone à risque de crue le site ne se trouve pas dans un périmètre de protection de captage d'eau pour alimentation en eau potable.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se situe pas dans un site Natura 2000 Le site Natura 2000 le plus proche est situé à 10Km au nord Site de Seine Saint Denis FR1112013
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'épaisseur de la zone non saturée se trouve à de 3,6 m suivant étude géotechnique. Le projet n'aura pas d'incidences sur les masses d'eau souterraines
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet améliore de façon significative la surface des espaces verts il prévoit un apport de terre végétale
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	SOFIBUS PATRIMOINE est engagé dans une démarche d'amélioration continue de ses performances environnementales.dans le cadre de ce projet les traitements paysagers et le mode de gestion des eaux de pluies tendent à favoriser : la filtration par les végétaux grâce à leur capacité régénératrice naturelle La filtration progressive des EP de manière douce L'augmentation importante de la surface et la qualité des espaces verts favorisant La biodiversité
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le projet n'est pas susceptible d'avoir d'impact sur un site Natura 2000 En pièce jointe formulaire d'évaluation préliminaire des incidences Natura 2000

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site se situe en zone urbaine au sein de la zac des petits carreaux
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet différencie et sépare les flux de logistique poids lourds des flux voitures clients en prévoyant un accès logistique au Nord-Est relié à la zac des Petits Carreaux et en créant un accès voitures clients sur la RD19 Par ailleurs des accès différenciés et séparés sont réalisés pour les piétons et les 2 roues la circulation d'engin de chantier sera limité à la phase travaux En phase d'exploitation : le projet, situé à proximité d'un arrêt de bus, générera une faible hausse du trafic mais veillera à : - développer de nouvelle forme de mobilités (bornes de recharges pour véhicules électrique, vélos) - gérer les flux
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les différents équipements (Chauffage, Ventilation, Climatisation) sont sélectionnés afin de respecter la réglementation en vigueur En phase chantier le projet pourra entraîner des nuisances sonores ponctuels. Néanmoins, le mode constructif choisi (assemblage d'éléments préfabriqués) permet la réalisation d'un chantier plus silencieux

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune nuisance olfactive n'est générée par l'activité du projet de bâtiment commercial les produits commercialisés sont inertes.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éclairage des zones de parking et une enseigne lumineuse Une gestion automatisée est prévue (Programmation horaire par GTB, shuntée par sonde de niveau d'éclairage naturel) Ces dispositions ont été prises pour que l'éclairage soit optimisé, pour le confort et la sécurité et pour que la signalétique du site n'occasionne pas de pollution visuelle nocturne.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La nature du projet (bâtiment commercial) n'engendre pas de rejets particuliers De part les caractéristiques du projet, les besoins en énergie et ainsi les émissions seront maîtrisées (panneaux solaire, ballon d'eau chaude par panneaux solaires, chauffage des installations par VRV, isolation thermique des façades, des vitrage et de la toiture, éclairage économe en termes d'énergie,...) les rejets seront intrinsèques aux déplacements motorisés générés et au chauffage des locaux
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la gestion des eaux pluviales se fera par infiltration sur la parcelle avec création d'espaces verts et noues larges d'infiltration
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le rejet des eaux usées se fera sur le réseau public suivant PLU
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet engendrera des déchets non dangereux Le projet prévoit le tri sélectif et la revalorisation des déchets (compacteur , presse à cartons , bennes ...) Ces dispositifs sont positionnés dans la cour logistique de l'établissement, dans une enceinte close et sécurisé. des prestataires extérieurs sont missionnés pour l'enlèvement et la revalorisation des déchets en phase chantier : le projet générera des déchets divers ceux ci seront collectés et évacué selon les filières appropriées. dans le respect des procédures du système de management environnementale en place.

**Patrimoine /
Cadre de vie
/ Population**

Est-il susceptible de
porter atteinte au
patrimoine
architectural,
culturel,
archéologique et
paysager ?



Engendre-t-il des
modifications sur les
activités humaines
(agriculture,
sylviculture,
urbanisme,
aménagement),
notamment l'usage
du sol?



6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui

Non

Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous pensons qu'il n'est pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

La zone est déjà urbanisée. Le projet participera à la requalification du site via le remplacement du bâti existant par un bâtiment neuf et améliorera notablement la situation existante.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet

1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

PIECES JOINTES :

Objet

PIECES OBLIGATOIRES :

- 1 ANNEXE CERFA 14734
- 2 PLAN DE SITUATION
- 3 DOSSIER PHOTOGRAPHIQUE
- 4 PLAN DU PROJET
- 5 PLAN D'AFFECTATION DES TERRAINS ET BATIMENTS AVOISINANTS

PIECES SUPPLEMENTAIRES:

- VUE AERIENNE SITE EXISTANT
- VUE AERIENNE PROJET
- FORMULAIRE D'EVALUATION PRELIMINAIRE
DES INCIDENCES NATURA 2000

9. Engagement et signature

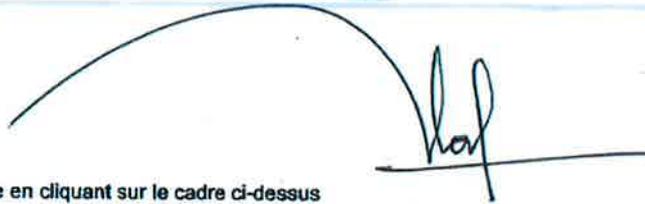
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Bonneuil sur Mame

le 5 septembre 2018

Signature

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping arch over a series of loops and a horizontal line at the end.

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

PROJET



PLAN DE SITUATION

MATRE D'OUVRAGE	SOFIBUS PATRIMOINE Parc d'activités des petits carreaux, Avenue des Myosotis, 94389 Bonneuil-sur-Marne	BUREAU DE CONTROLE	
BUREAU D'ETUDE		COORDINATEUR SPS	
ARCHITECTE	JOSE BECERRA ARCHITECTE DPLG 15, Av de la Pepiniere 59320 Haubourdin	BET LOTS TECHNIQUES	



BATIMENT A DEMOLIR



VUE AERIEUNE
EXISTANT

MATRE D'OUVRAGE	SOFIBUS PATRIMOINE Parc d'activités des petits carreaux, Avenue des Myosotis, 94389 Bonneuil-sur-Marne	BUREAU DE CONTROLE	
BUREAU DETUDE		COORDINATEUR SPS	
ARCHITECTE	JOSE BECERRA ARCHITECTE DPLG 15, Av de la Pepiniere 9320 Haubourdin	BET LOTS TECHNIQUES	





VUE AERIEENNE
PROJET

MATRE D'OUVRAGE	SOFIBUS PATRIMOINE Parc d'activités des petits carreaux, Avenue des Myosotis, 94389 Bonneuil-sur-Marne	BUREAU DE CONTROLE
BUREAU D'ETUDE		COORDINATEUR SPS
ARCHITECTE	JOSE BECERRA ARCHITECTE DPLG 15, Av de la Pepiniere 9320 Haubourdin	BET LOTS TECHNIQUES

BATIMENT PROJET



**PROJET DE CONSTRUCTION
D'UN BATIMENT COMMERCIAL**
Parc d'Activité des Petits Carreaux
Bonneuil sur Marne



**PHOTOGRAPHIES
DU SITE EXISTANT ET PROJET**
DATE MARS 2018

MATRE D'OUVRAGE	SOFIBUS PATRIMOINE Parc d'Activité des Petits Carreaux, Avenue des Myosotis, 94389 Bonneuil-sur-Marne	BUREAU DE CONTRÔLE	
BUREAU D'ETUDE		COORDINATEUR OPS	
ARCHITECTE	JOSE BECERRA ARCHITECTE DPLG 15, Av de la République 93220 Harbordain	ET/LOTS TECHNIQUES	



1
INSERTION



2
INSERTION



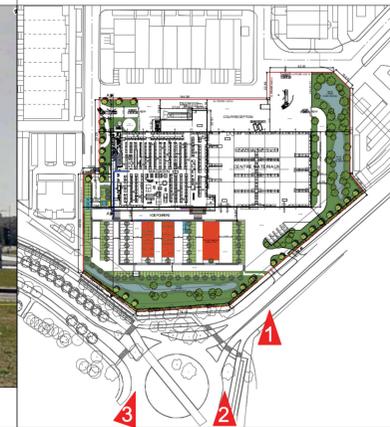
3
INSERTION



2
EXISTANT



3
EXISTANT



PLAN DU PROJET



MATRE PROMOTEUR	SOFIBUS PATRIMOINE Parc d'activités des petits carreaux, Avenue des Mirois, 94389 Bonneuil-sur-Mame	BUREAU DE CONTRÔLE
BUREAU D'ETUDE		COORDONATEUR SPS
ARCHITECTE	JOSE BECERRA ARCHITECTE DPLG 15, Av de la Peppiere 95500 Hautboisfontaine	BET LOTS TECHNIQUES



**PROJET DE CONSTRUCTION
D'UN BATIMENT COMMERCIAL**

Parc d'Activité des Petits Carreaux
Bonneuil sur Marne



**CONSTRUCTIONS
ET
TERRAINS AVOISINANTS**

MATRE D'OUVRAGE	SOFIBUS PATRIMOINE Parc d'activités des petits carreaux, Avenue des Myosotis, 94389 Bonneuil-sur-Marne	BUREAU DE CONTROLÉ	
BUREAU D'ETUDE		COORDINATEUR SPS	
ARCHITECTE	JOSE BECERRA ARCHITECTE DPLG 15, Av de la Pepiniere 59320 Haubourdin	BET LOTS TECHNIQUES	

HIPPOPOTAMUS
RESTAURANT

LOCAUX
D'ACTIVITES

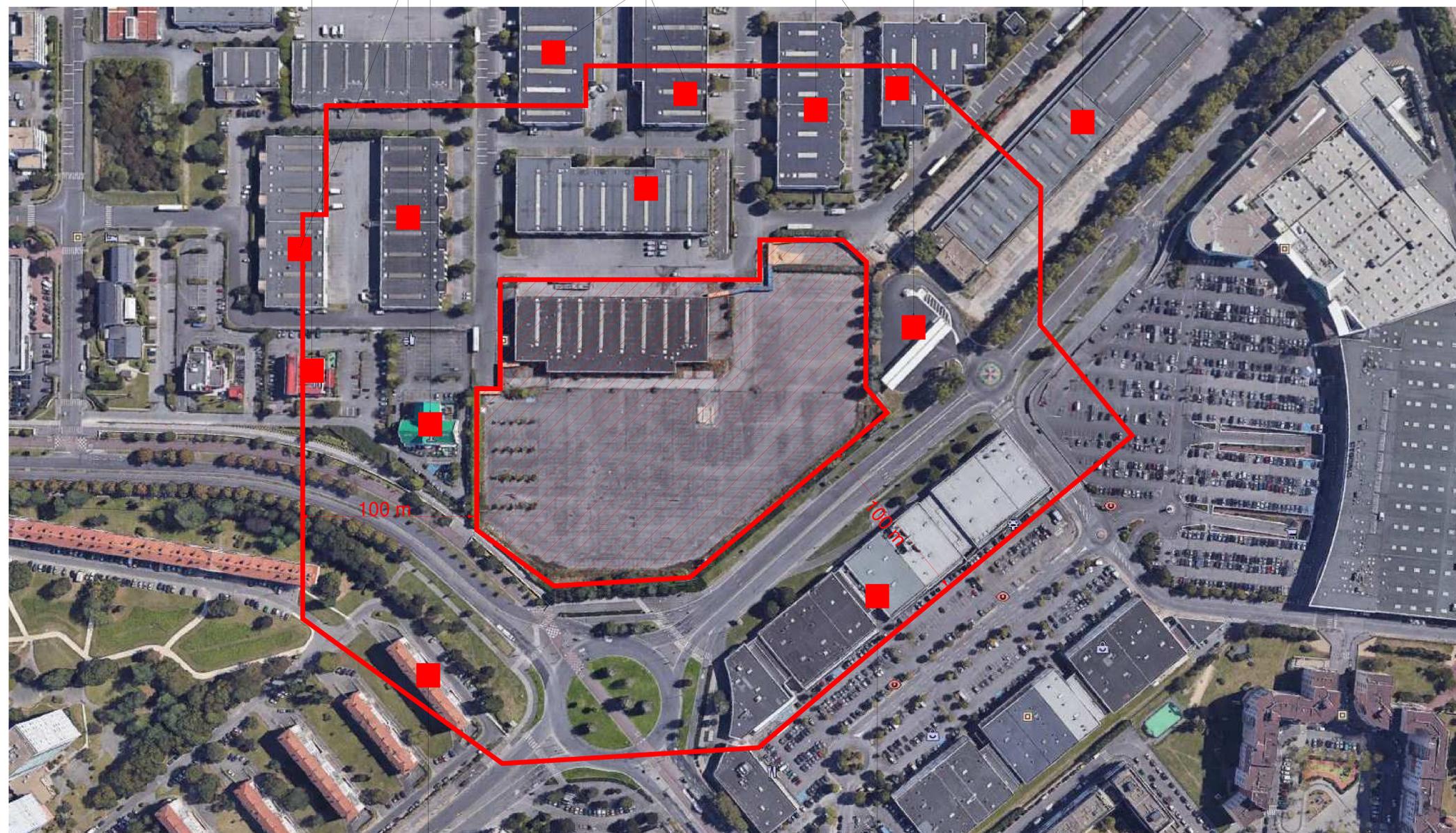
LOCAUX
D'ACTIVITES

COMMERCES

LOCAUX
D'ACTIVITES

STATION
SERVICE

LEON DE BRUXELLES
RESTAURANT



- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Activités
- Equipements



HABITATIONS

COMMERCES

PROJET

Cartes de localisation du projet par rapport aux sites Natura 2000

Sites situés dans un périmètre allant jusqu'à 25 km du projet à partir d'une échelle au 1/250 000



LEGENDE:

▼ Sites Natura 2000 - Directive Oiseaux

▼ Sites Natura 2000 - Directive Habitats

■ Zones de protection spéciale

■ Sites d'importance communautaire

ZPS

ZSC (zones spéciales de conservation) et SIC

□ Projet SOFIBUS (point rouge à l'intérieur du rectangle)

Directive oiseaux:

○ Sites de Seine-Saint-Denis : "FR1112013"
A plus de 10 km au nord du projet

○ Boucles de la Marne: "FR1112003"
A plus de 21 km au nord-est du site

○ Massif de Rambouillet et zones humides proches : "FR1112011"
A plus de 30 km à l'O-SO du projet

Directive habitat:

○ Bois de Vaires-sur-Marne: 'FR1100819"
A plus de 16 km au nord-est du site

Sur la même carte plus vers le sud ci-dessous: à la fois directive oiseaux et directive habitat:



Directive oiseaux: **Marais d'Itteville et de Fontenay-le-Vicomte: "FR1110102"**
A plus de 21 km au sud du projet

Directive habitat: **Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne: "FR1100805"**
A plus de 21 km au sud du projet

Les autres sites se situent à plus de 50 km:



Directive habitat

 **Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin: "FR1100814"**
A plus de 50 km à l'E-NE

 **Bois des réserves, des usages et de Montgé : "FR1102006"**
A plus de 54 km au NE